



Le point sur...

▲ Quartier Paul-Bert. Aménagement d'une prairie fleurie dans le but de développer les corridors écologiques.

## Les nouvelles avancées de notre Plan Vert

Adopter une stratégie environnementale sur l'ensemble de la ville, c'est non seulement participer à son embellissement mais c'est aussi s'adapter face aux enjeux climatiques actuels et futurs.

Pour ces raisons, la Municipalité a adopté dès juin 2023 un schéma directeur, dit «Plan Vert», qui décline l'ensemble des actions menées au sein de la ville aux mille jardins.

Fleurissement des rues, végétalisation de la voirie, lutte contre les ruissellements des eaux de pluie, réduction des nuisances sonores, verdissement

des espaces publics, désimperméabilisation... Les missions sont multiples, mais elles sont également transversales, puisque chaque projet prévoit une dimension verte, que ce soit le Programme voirie, dédié à la rénovation de nos routes ou les grands projets tels que la place de la gare ou le nouveau marché de la Faisanderie.

Vous découvrirez dans ce document des exemples concrets d'actions menées au cours de ces derniers mois, telles que l'aménagement de jardinières en entrées de ville ou la création d'une cour oasis à l'école Paul-Painlevé. Pour une ville plus verte, où il fait bon vivre !

Bien à vous

Didier Gonzales  
Maire de Villeneuve-le-Roi





▲ Le refuge biodiversité (LPO), situé dans le parc de la Mairie, a accueilli six nouveaux essaims d'abeille en avril dernier.



▲ La Ville intensifie la présence d'arbustes, vivaces et hôtels à insectes sur les ronds points, massifs et trottoirs.

# CULTIVER l'esprit village



**Villes et Villages Fleuris**  
LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

Obtention de la 3<sup>e</sup> fleur du Label «Villes et Villages fleuris».

Outre le fleurissement, ce label vient récompenser les efforts en matière de lutte climatique : création d'îlots de fraîcheur, végétalisation des espaces publics, préservation de la faune et de la flore en milieu urbain, etc.

## L'ACTION MUNICIPALE EN 2025

- ➔ **350 000 m<sup>2</sup> d'espaces verts publics, 15 agents dédiés à l'entretien**
- ➔ **300 000 euros pour les plantations, dont 62 arbres, 5 000 vivaces et arbustes, 6 100 fleurs**
- ➔ **200 arbres fruitiers distribués aux Villeneuvois, via le dispositif «Adopte Ton Arbre» du Département**
- ➔ **Programme numérique répertoriant tous les arbres et leur état de santé**



**17** m<sup>2</sup> par habitant dédiés aux espaces verts de proximité à Villeneuve-le-Roi\*.

\*Une valeur supérieure aux 10 m<sup>2</sup> recommandés par l'Organisation Mondiale de la Santé. Répartis de manière homogène, ils respectent l'objectif d'habiter à moins de 10 minutes d'un espace vert public.

# S'ADAPTER face aux enjeux climatiques

## VÉGÉTALISATION DE LA VOIRIE

❁ **Programme voirie de 3 millions d'euros** en 2025.

Il intègre une forte dimension environnementale, pour répondre aux objectifs de décarbonation.

**Désimperméabilisation**, avec places de stationnement engazonnées, pour mieux lutter contre les ruissellements et les risques naturels d'inondation.

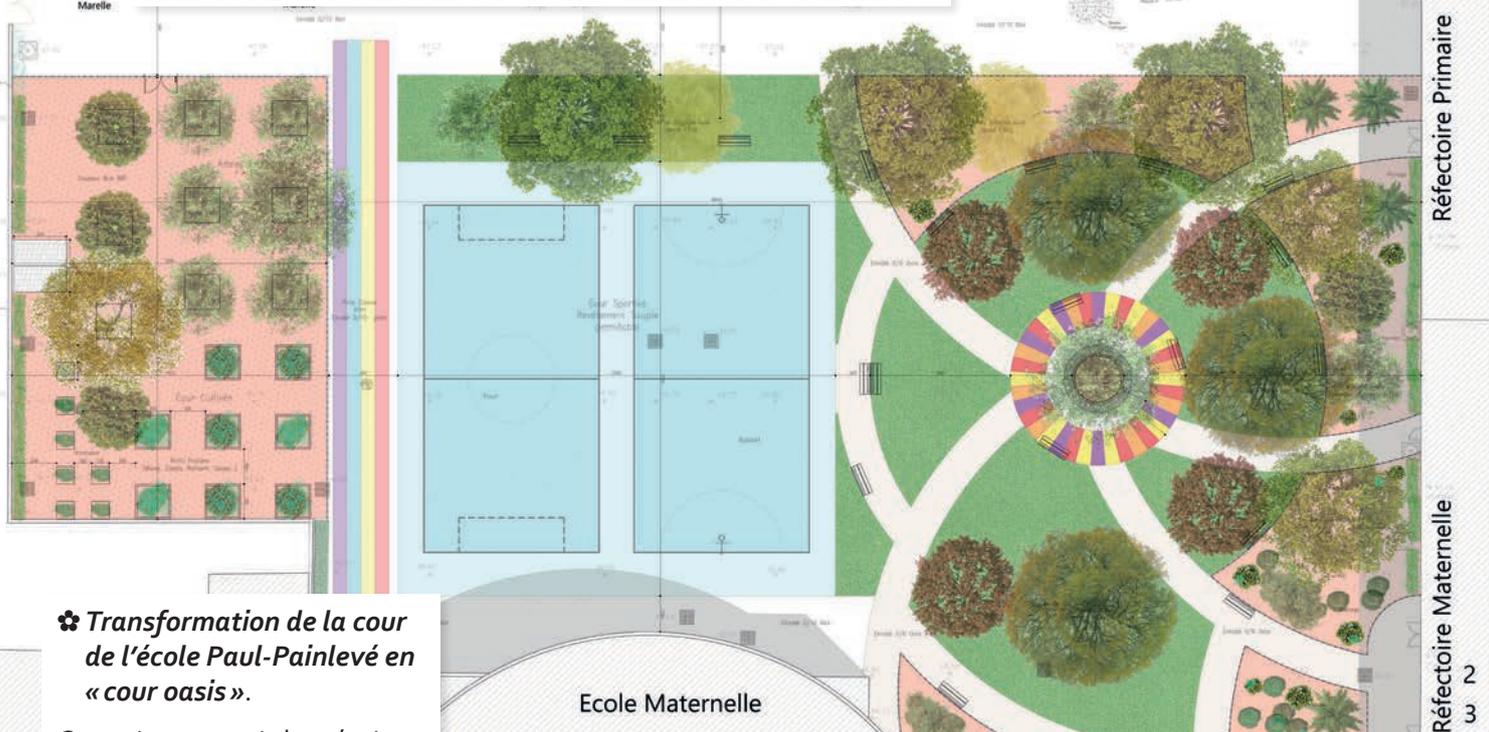
**Plantations** et priorité à la circulation apaisée, pour réduire la vitesse et les nuisances sonores.

❁ **Requalification des entrées de ville**, avec l'installation de 12 jardinières depuis fin 2024. **220 000 euros**.



▲ Réaménagement de la place Beltrame.

## RÉAMÉNAGEMENT DES LIEUX PUBLICS



❁ **Transformation de la cour de l'école Paul-Painlevé en « cour oasis ».**

Ce projet a permis la création de zones végétalisées et d'un verger pédagogique. Située en partie haute de la ville, cette cour jouera un rôle important dans l'évacuation des eaux de pluie, via un système de noues. Fin des travaux prévue à l'été 2025.

**800 000 euros**



Découvrez l'évolution du chantier en vidéo, sur les comptes Facebook et Instagram de la Ville.



# PARCS ET JARDINS

**“ En 20 ans, les espaces verts ont doublé. 7 parcs et jardins ont été créés. La Municipalité poursuit cette voie en ayant sanctuarisé de nouvelles parcelles dans son Plan local d’urbanisme. ”**

Jean-Marie Simon, adjoint au Maire délégué à l’environnement.

## RÉSILIENCE face aux aléas du fleuve

Deux parcelles, situées près du Pont de Villeneuve, font actuellement l’objet de discussions avec l’État (❶) et la Métropole du Grand Paris (❷). La Ville souhaite en faire des espaces publics végétalisés, dans l’esprit du Parc du Bord de l’Eau, pour le stockage et la régulation des eaux de pluie. L’acquisition est **estimée à 700 000 euros**.



Parc du Bord de l’Eau, médaille d’or du paysage pour son réseau de noues innovantes.



Projet de parcelles végétalisées.